

# le Mag

AFNOR Certification

(<http://lemagcertification.afnor.org/>)

29 AVRIL 2016

## RSE : DES LÉGUMES NANTAIS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



(<http://lemagcertification.afnor.org/wp-content/uploads/2016/04/P1060988.jpg>)

La Coopérative Océane et ses 71 maraîchers viennent d'obtenir 607 points à leur première évaluation RSE. Un niveau « Confirmé » qui couronne plusieurs d'années d'actions autour de thématiques essentielles au développement économique de cette structure basée au sud de Nantes.

Des tomates, des concombres, des salades et une évaluation RSE réussie pour la Coopérative Océane ! « *Les questions liées à l'économie, au social et à l'environnement figurent au cœur de notre activité depuis notre création en 1993, rappelle Dominique Calais, directeur général de la coopérative. A l'occasion de nos 20 ans, nous avons*

**Océane**  
FRUITS  
ET LÉGUMES  
NANTAIS

**Création en 1993**  
71 maraîchers  
71 salariés  
200 clients, essentiellement moyenne et grande distribution  
2 000 ha de plein champ,  
100 ha de grands abris froids,  
130 ha de serres chauffées.  
Croissance moyenne : 10% / an

**En 2015 :**  
54 000 tonnes de tomates (ronde et grappe),  
16 000t de concombres, 7 100t de mâche, 3 400t de poireaux, 2 800t de radis, mais aussi oignons, carotte, fraises, navets...  
Au total 89 000 tonnes de légumes produits en 2015, répartis en 17 millions de colis pour un chiffre d'affaires de 145 millions d'euros.

**Propos de...**  
Dominique Calais, directeur général de la coopérative

(<http://www.oceane.tm.fr/>)

### AFAQ 2600



Pour aider les organisations à évaluer la pertinence et le niveau

*fait le constat que nous savions bien produire, bien vendre et bien expédier. Alors, pour symboliser notre passage de l'adolescence à l'âge adulte, nous voulions structurer notre démarche de RSE. »*

Rappelons que la RSE désigne la responsabilité sociétale des entreprises.

Dans les champs des 71 maraîchers de la Coopérative, le cahier des charges qualité est le ciment qui lie les exploitations entre elles. Gestion économe de l'eau, recyclage des déchets et panneaux photovoltaïques font depuis longtemps partie du paysage. Pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, la protection biologique intégrée – procédé qui consiste à introduire des insectes dans les parcelles pour détruire ceux qui nuisent aux cultures – est même devenue la règle pour les concombres et tomates.

*« Limiter l'impact de nos activités sur l'environnement a des répercussions sociales, pour le bien-être des exploitants et des salariés, et économiques, avec un avantage concurrentiel évident pour séduire les consommateurs. Tout est lié ! »,* apprécie le directeur général.

### Audit et travaux

C'est donc tout naturellement que la Coopérative s'est engagée en 2013 dans le programme d'accompagnement collectif 3D (Destination Développement Durable), proposé par Coop de France et Ligériaa (fédération d'industries agro-alimentaires) et le groupe AFNOR. Avec d'autres structures de la région, Océane a bénéficié d'un diagnostic qui l'a conduite à mener de nouvelles actions en faveur du bien-être de ses équipes : agrandissement de la plateforme d'expédition, achat de transpalettes qui limitent la sollicitation du dos ou encore intervention annuelle d'un ostéopathe.

*« Pour valider notre démarche, il nous semblait important qu'un acteur extérieur prouve ce que nous y faisons. Nous avons donc mandaté AFNOR Certification pour nous évaluer sur les critères ISO 26000 »,* poursuit Dominique Calais. Avec 607 points sur 1 000, le rapport réalisé en février 2016 décerne à la coopérative le statut de « Confirmé » selon le modèle AFAQ 26000.

de maturité de leurs pratiques selon l'ISO 26000, AFNOR Certification propose AFAQ 26000. Sur le plan concret, l'audit et le suivi d'audit, qui a lieu 18 mois après, se déroulent dans les locaux de l'entreprise. Le but est d'analyser ses activités et pratiques par la conduite d'entretiens et de revue d'indicateurs. Ainsi, l'entreprise obtient une note sur 1000, correspondant à l'un des 4 niveaux de maturité du modèle d'évaluation : initial, en progression, confirmé ou exemplaire.

En savoir plus sur l'évaluation AFAQ 26000

(<http://www.boutique-certification.afnor.org/certification/evaluation/26000>)

### Un projet collectif

*« L'une de nos grandes satisfactions est de voir que nos résultats sont homogènes sur l'ensemble des huit aspects évalués\*. Et nous identifions parfaitement nos voies de progrès », assure le directeur général. Dans les prochaines semaines, la coopérative va commencer par évaluer ses fournisseurs pour mesurer leurs engagements en matière de développement durable. Une charte des achats responsables va également être mise au point et les actions pour sensibiliser maraîchers et salariés à l'importance de la démarche vont se multiplier. « Je suis convaincu de l'intérêt pour la Coopérative d'une politique de RSE forte, tout comme l'essentiel de l'équipe. C'est indispensable pour nous inscrire dans une véritable dynamique qui contribuera à notre croissance, en suivant les critères ISO 26000 », conclut Dominique Calais.*

*\*AFAQ 26000 permet d'évaluer les actions menées par les entités et leurs résultats dans huit domaines : Vision RS & Gouvernance, Mise en œuvre, Ressources humaines, Modes de production, Ancrage territorial, Indicateurs environnements, Indicateurs sociaux et Indicateurs économiques.*